



POSTULAT

Auteur PLR, par Sonia Tauss-Cornut, Xavier Mottet et Moreno Centelleghé
Objet Demande d'audit externe au Service des contributions
Date 12.12.2018
Numéro 1.0277

Le Service des contributions est l'une des principales ressources financières de l'Etat, afin d'améliorer son fonctionnement et de minimiser au maximum les retards dans les taxations fiscales, le présent postulat demande la mise en place d'un audit externe qui permettra d'optimiser, si besoin, l'efficacité du service et d'implémenter les mesures correctives utiles à l'amélioration de son fonctionnement.

Des demandes récurrentes sont faites pour augmenter l'effectif de ce service pour rattraper le retard. L'augmentation de personnel n'est peut-être pas le seul facteur permettant d'améliorer la performance de ce service.

L'audit externe devra être un examen méthodique et indépendant, en vue de déterminer si les activités et les résultats satisfont aux dispositions préétablies et si ces dispositions sont mises en œuvre de façon effective et sont aptes à atteindre les objectifs.

Il sera composé:

- d'une réunion d'ouverture qui rappellera les objectifs et le plan d'audit,
- d'entretiens pendant lesquels seront recueillies les données, les tâches effectuées et les observations,
- de la phase de synthèse qui permet de les examiner,
- de la réunion de clôture qui permettra de dresser et d'argumenter le bilan d'audit (points forts, écarts, points d'amélioration),
- du suivi d'audit à partir du rapport rédigé par le chargé d'audit et du plan d'action.

Conclusion

Nous prions le Conseil d'Etat de bien vouloir mettre en place un audit externe sur le Service des contributions afin de permettre d'optimiser, si besoin, l'efficacité du service et en conséquence de diminuer les retards des décisions de taxations.